



Centre d'interprétation du Littoral, l'Aiguillon-sur-Mer, Vendée (visuel : Agence RAUM) – Programmation architecturale et technique détaillée : Planeth / Maîtrise d'Ouvrage : Conseil Régional des Pays de la Loire / Maîtrise d'œuvre : RAUM, architecte mandataire ; l'Escout, scénographe

La programmation au service des équipements publics

« Le délicat et fondamental travail de programmation doit être confié par le maître d'ouvrage, et sous sa responsabilité, à un professionnel du domaine. C'est la seule garantie d'études pertinentes concourant à la qualité, tant du processus, que de l'ouvrage futur ».

Programmation des constructions publiques. MIQCP. Editions du Moniteur

Par **Chloé Leonetti**,
Consultante sénior -
Programmeur, In Extenso
TCH – Planeth

Le programmeur, un professionnel au service de la qualité des constructions publiques

Le métier de programmeur est apparu dans les années 70 au moment de la création de l'Etablissement public du Centre Beaubourg. Pour définir ce projet novateur associant des institutions différentes, de cultures et de pratiques éloignées (art contemporain, art moderne, spectacle vivant, cinéma et médiathèque), les responsables politiques ont mis en place une équipe pluridisciplinaire chargée de définir les objectifs et les ambitions du projet, de préciser les termes de la commande pour un grand concours d'architecture, et d'en suivre l'évolution.

Dans le cas d'une commande publique¹ où s'impose la mise en concurrence, le recours à un programmeur s'est depuis généralisé par souci de qualité, et de bonne gestion des investissements publics. Son intervention

va permettre d'accompagner la démarche de projet, d'en assurer la fonctionnalité et la compatibilité avec les objectifs. Il est un interlocuteur tout au long de sa maturation et de sa réalisation : le programmeur est donc étroitement lié au binôme maîtrise d'ouvrage / maîtrise d'œuvre.

Une méthode itérative pour traduire l'idée en un document exploitable, précis, permettant la conception du futur bâtiment

A l'origine de la démarche de programmation il y a un projet. Quel qu'il soit, l'intervention du programmeur va aider à balayer toutes les implications des options envisagées. Il s'agit donc d'un travail conduit par étapes, conduisant à chaque fois à des choix éclairés de la maîtrise d'ouvrage pour faire avancer l'idée vers la réalisation.

¹ Loi MOP du 12 juillet 1985

Les études pré-opérationnelles doivent aboutir au document de pré-programme. Il s'agira de confirmer l'opportunité de l'opération, son contexte et son environnement... L'étude de faisabilité permet d'ajuster le projet aux conditions de sa réalisation : que peut-on faire dans tel bâtiment ? Sur quel site ? Avec les moyens disponibles ?... Au final le pré-programme permettra au maître d'ouvrage de poursuivre l'opération, de l'abandonner ou de la faire évoluer. C'est également lors de ces études pré-opérationnelles que les dimensions économiques du projet sont traitées.

A partir des options retenues le programme est le document qui exprime la commande du maître d'ouvrage au maître d'œuvre. Le programmiste va lister, de façon systématique, les implications en termes d'espaces, de personnel, d'équipements. Le programme est un document technique, précis et rigoureux, notamment fondé sur les usages du futur équipement : usages du public, mais également des agents qui seront amenés à l'exploiter.

Le programmiste accompagnera ensuite le maître d'ouvrage tant sur les aspects techniques que sur le bon déroulement des procédures pour la sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre. Durant les études de conception du projet, voire pendant les phases travaux, il apporte à chaque étape son expertise pour vérifier la bonne adéquation entre le programme et le projet concrétisé.

In Extenso TCH dispose de
compétences en programmation pour
vous accompagner dans vos projets
d'équipement.

